


Renée Perussaux

Sommaire

Famille L'Hours ; faits de résistance de Renée et Jean L'Hours	2
Inspection d'académie du Morbihan	6
Faculté des lettres, université de Rennes	7
Renée, mariage avec Charles le 25 février 1954 ; leurs trois enfants	8



Famille L'Hours ; faits de résistance de Renée et Jean L'Hours

<p>Famille L'Hours vers 1925, à Telgruc, un petit village de Bretagne dans le Finistère Marie L'Hours et ses 3 enfants ; de gauche à droite : Jeanne, Jean, Renée</p>	<p>Jean L'Hours au soir de sa vie Vers 2010 Une vie bien remplie d'un homme d'honneur</p>
	

Quelques évènements que je suis heureux de pouvoir rappeler dans ce document co-écrit avec les enfants de Jean L'Hours début 2016 : Marie-Catherine, Jean-Yves, Soazig, Ronan, Geneviève.

Mon oncle Jean L'Hours a été contacté au début de la guerre 39-45 pour entrer dans la Résistance par le chef d'un groupe de résistance locale dans le Sud Finistère.
Arrivé en voiture devant la maison familiale de Telgruc (presqu'île du Crozon), ce chef est rentré seul dans la maison. Il a laissé dans la voiture un faux résistant, en fait un vrai traître (un Breiz Atao, autonomiste breton, partisan des Allemands), dont il commençait à se méfier.

Mon oncle Jean a accepté la proposition d'entrer dans la Résistance lors de cet entretien seul à seul, la discrétion étant obligatoire dans une telle tractation.
Sa famille elle-même ne savait pas qu'il était devenu Résistant.

Malheureusement le traître a fini par dénoncer le réseau, les cinq membres ont été arrêtés et emprisonnés à Rennes en septembre 1943, dont mon oncle Jean.
Il est le seul à avoir survécu.

Pourquoi ?

Grâce à un extraordinaire concours de circonstances et la détermination inébranlable de sa sœur Renée, ma mère, pour le tirer d'affaires.

Rappelons qu'elle ne savait pas qu'il était résistant, et surtout, elle ne savait pas que, être déporté en Allemagne dans un camp de concentration, c'était pratiquement la mort assurée.

Qui le savait à l'époque ?

Quand par la suite elle m'a relaté ces faits, elle m'a dit sa motivation : "Je ne voulais pas qu'il compromette son année de médecine et doive redoubler !".

<p>La sœur de Jean, Renée L'Hours, en 1954 Devenue Renée Perussaux suite à son mariage avec Charles</p>	<p>Douée d'une volonté inébranlable et d'une détermination absolue pour réaliser les objectifs qui lui tiennent à cœur</p>
	<p>En 1954, naissance de son premier enfant, Henri <i>Corédacteur de ce témoignage écrit avec les enfants de Jean L'Hours en 2016</i></p> <p>Puis, en 1959, viendront les jumelles Danielle et Hélène</p>

Comme elle maîtrisait bien la langue allemande (elle était à cette époque étudiante en allemand ; elle sera plus tard professeur de cette langue), elle servait d'intermédiaire entre les prisonniers et les autorités allemandes, notamment pour la remise des colis.

Bien admise par ces autorités, elle parvenait toujours à ce que ces colis soient remis, et, quand c'était plus difficile, elle utilisait des arguments tels que : "Si c'était pour votre père que feriez-vous ?

Un extraordinaire concours de circonstances :

Elle s'était souvenue que son frère avait sauvé la vie d'un soldat allemand en difficulté, blessé parmi les rochers, risquant de se noyer.

Jean L'Hours avait prévenu les soldats allemands d'une casemate à quelques centaines de mètres de là, puis ne s'en était plus occupé, allant même jusqu'à oublier cet évènement.

Sa sœur Renée, elle, ne l'avait pas oublié : elle est allée voir l'officier allemand qui instruisait le dossier de son frère pour rapporter l'évènement et plaider en sa faveur.

Par ailleurs, elle avait réussi à prévenir son frère de sa démarche grâce à des notes écrites sur des feuilles de papier à cigarettes très minces qu'elle glissait dans des gants de toilette.

L'officier allemand a alors convoqué l'oncle Jean pour en savoir plus lors d'un entretien "courtois" : ils ont parlé de leurs centres d'intérêt respectifs, et se sont découverts une passion commune pour l'art, l'officier venant de lire un livre récent sur l'école de Pont Aven.

L'officier a alors tendu une cigarette à l'oncle Jean et lui a dit : "Je vois dans votre dossier que vous avez sauvé la vie d'un soldat allemand, racontez-moi ça".

L'oncle Jean a alors eu l'intelligence de minimiser les faits, de ne pas chercher à exploiter l'évènement en sa faveur, ce qui ne pouvait que le rendre plus crédible auprès de l'officier.

Néanmoins, il lui était bien reproché d'avoir été contacté par la Résistance.

L'oncle Jean a bien sûr dû reconnaître les faits, mais a menti en disant qu'il avait refusé.

L'officier lui a alors reproché de ne pas avoir au moins dénoncé le chef résistant.

Finalement, par chance, l'aspect positif de son dossier, le sauvetage du soldat, l'a emporté sur l'aspect négatif, le contact avec la Résistance, mais, de l'aveu même de l'officier lorsqu'il lui a ouvert la porte de la prison, son dossier avait été très difficile à plaider.

Nous devons aussi remettre ces évènements dans leur contexte : c'était encore à une époque où les Allemands pouvaient croire en leurs chances de succès, mais à quelques mois, voire semaines près, le cours de la guerre avait changé (les russes prolongeaient leurs succès après la bataille de Stalingrad, les troupes alliées débarquaient en Italie du Sud à Reggio de Calabre, ...).

Dans un tel contexte qui leur était devenu très défavorable, probablement les Allemands n'auraient pas fait de détail dans le "tri" sélectif des prisonniers.

Sa sœur Renée, ma mère, m'avait relaté ces faits en apportant ces précisions :

"En venant arrêter l'oncle Jean en pleine nuit, les Allemands attendent qu'il termine de prendre des affaires à l'étage, et, "machinalement", ouvrent quelques tiroirs dans la cuisine.

Et là ils tombent sur des tracts gaullistes pour la France libre, largués par des avions anglais ; ils décident donc d'embarquer grand-père Hervé également".

Notre pauvre grand-mère, Marie, a donc vu partir en pleine nuit son fils et son mari !

Notre grand-père est resté emprisonné à Rennes trois mois, le dossier contre lui (*avoir à la maison des tracts gaullistes pour la France libre*) n'étant pas à cette époque sanctionné plus sévèrement.

Je me souviens aussi que sa sœur Renée disait que l'oncle Jean aurait très bien pu s'enfuir à ce moment-là, les Allemands étant en bas et lui à l'étage (ils ne le surveillaient pas spécialement).

Mais il a mesuré les risques qu'il faisait encourir à sa famille, et donc il est resté pour être embarqué.

Courage et générosité, c'est vraiment la "marque de fabrique" de l'oncle Jean qui est pour moi une très haute référence morale à laquelle je pense souvent : un grand monsieur, un très grand monsieur.

La suite des évènements :

L'oncle Jean a rejoint après sa libération le maquis de Saint Marcel, maquis qui a permis de fixer les Allemands en Bretagne, afin d'empêcher ou retarder l'envoi de renforts vers le front de Normandie.

Les Allemands étant en sur nombre, ordre a été donné de cesser les combats.

L'oncle Jean a alors oublié tout simplement de se défaire des cartouches qui étaient cachées dans ses vêtements.

Arrêté par une patrouille allemande, une chance inouïe, ils n'ont pas trouvé ces cartouches.

De retour à la maison, en enlevant ses affaires il tombe dessus et réalise ce à quoi il vient d'échapper (il aurait probablement été fusillé sur place).

L'oncle Jean avait une baraka incroyable !

Quand sa sœur Renée nous parlait de l'oncle Jean, c'était toujours avec énormément d'affection et de considération, notamment pour sa capacité à dialoguer et à échanger avec tous les publics.

Elle m'a quand même dit que, quand elle avait su qu'il était de nouveau retourné dans la Résistance, le maquis de Saint-Marcel, elle l'avait copieusement "engueulé" !

Plus récemment :

Mes sœurs et moi avons par la suite énormément apprécié nos vacances en Bretagne, grâce à l'accueil qu'il nous a toujours réservé, avec Tante Michèle, et vous bien sûr, mes chers cousines et cousins.

C'est par exemple l'oncle Jean qui m'a appris à nager, alors que je faisais un vrai blocage là-dessus !

Je me souviens aussi qu'il s'est occupé de l'Amicale franco-allemande Quimper-Remscheid, il en a été le cofondateur et le premier Président d'août 1969 à juin 1983, formidable geste de générosité et d'intelligence après tout ce qu'il avait subi lors de la guerre.

Je voyais aussi parfois des indigents frapper à la porte de votre maison, et il leur donnait toujours quelque chose. Voir de tels gestes de générosité étant enfant, ce sont des belles images qui marquent durablement.

Docteur en médecine, il avait toujours refusé de travailler en libéral, se refusant, selon son expression, "À prendre l'argent des gens qu'il soignait".

Il travailla longtemps au centre de médecine préventive, route de Bénodet à Quimper.

Cette démarche était en fait dans la continuité d'une autre démarche de générosité, celle de son père Hervé, instituteur comme sa femme Marie, à l'école laïque de Châteaulin. Or à l'époque les moyens financiers de l'école laïque n'étaient pas ceux de l'école privée, située de l'autre côté de L'Aulne à Châteaulin. Faute d'argent, les enfants des familles les plus pauvres, même méritants, ne pouvaient continuer leurs études au lycée. Grand-père Hervé, pour leur permettre de continuer, payait alors avec ses propres deniers, comme on disait à l'époque, "le trousseau".

Bravo et merci.

Hervé L'Hours vers 1954



Publication dans Ouest France le dimanche 27 octobre 2019 :

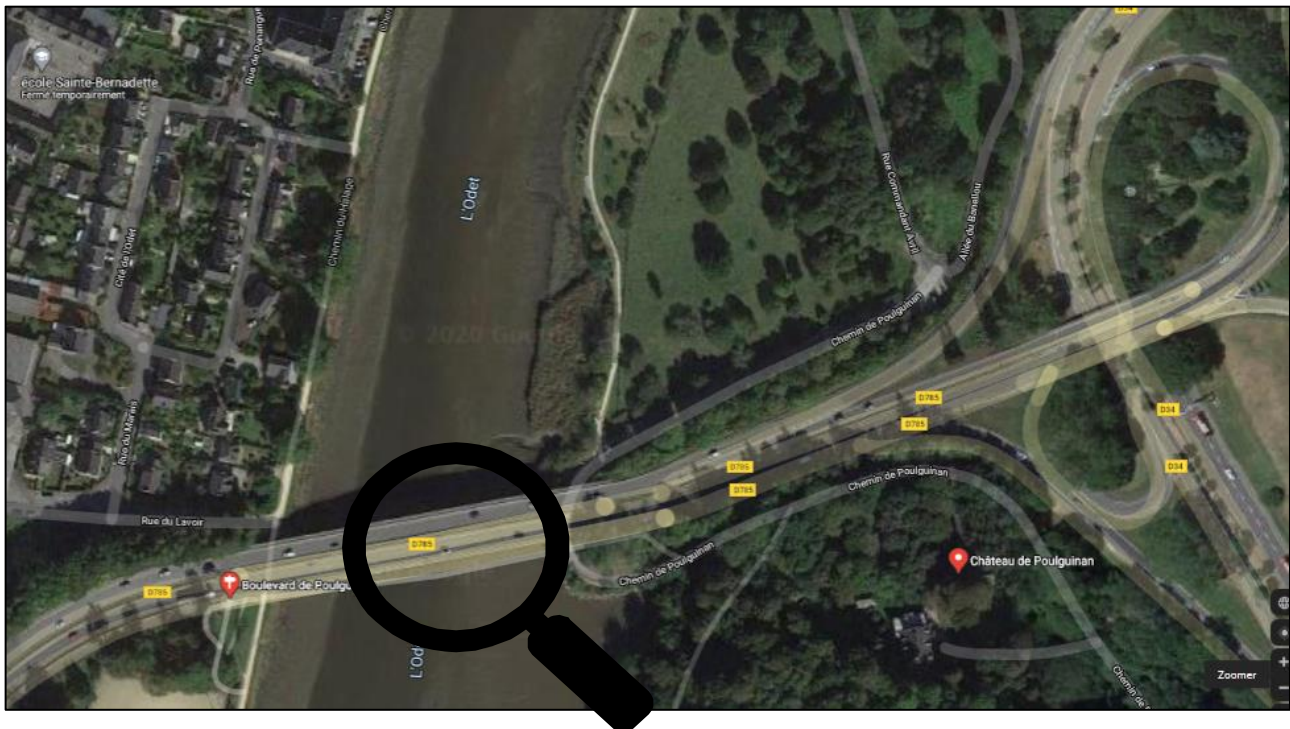
La ville de Quimper vient de baptiser le chemin reliant le quartier de Locmaria à Quimper (Finistère) à l'espace vert sous le pont de Poulguinan, en hommage au fondateur de l'association du quartier.

Jean L'Hours a créé l'association du quartier en 1984 et, avec plusieurs de ses voisins, a défriché une partie de la rive gauche de l'Odet pour en faire un chemin de promenade.

Il a aussi lutté contre un projet de lotissement, là où paissent aujourd'hui les vaches Pis noir.



Le pont de Poulguinan sur l'Odet, au sud de Quimper :



Ce document est également accessible sur le site : <http://henri.forlog.free.fr/tableaux>

Inspection d'académie du Morbihan

Vannes, le 31 décembre 1939

Pour l'enseignement dans les écoles primaires

ACADÉMIE DE RENNES	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE		
<p><i>L'Inspecteur d'Académie du MORBIHAN,</i></p> <p><i>Vu le décret du 18 janvier 1887 (art. 106 et 108), modifié par les décrets des 18 août 1920, 21 février 1921 et 15 juillet 1922 ;</i></p> <p><i>Vu l'arrêté du 18 janvier 1887 (art. 154 à 164 inclus), modifié par l'arrêté du 21 février 1921 ;</i></p> <p><i>Vu le procès-verbal en date du 31 DEC 1939 193, par lequel la Commission d'examen siégeant à Plumelec St Aubin,</i> <i>département du Morbihan, pour la session de 1939, atteste que Mademoiselle L'Hours Renée</i> <i>née le 30 Octobre 1919 à Pleyben département du Finistère,</i> <i>a été jugée digne du Certificat d'Aptitude pédagogique.</i></p> <p><i>Délivre à Mademoiselle L'Hours le présent Certificat d'Aptitude pédagogique à</i> <i>l'Enseignement dans les Ecoles Primaires.</i></p> <p><i>Fait à VANNES, le 31 DEC 1939 193</i></p> <p>Signature de l'Impétrant, L'Inspecteur d'Académie,</p> <p><i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i></p>		

Faculté des lettres, université de Rennes

Rennes, le 19 juin 1945

Pour l'enseignement de la langue allemande dans les collèges et lycées

Je certifie, à toutes fins utiles, que Mlle Renée L'HOURS a fait sous ma direction ses études supérieures d'allemand et qu'elle a obtenu à la Faculté des Lettres de Rennes ses trois certificats de Littérature allemande, de Philologie allemande et d'Etudes pratiques d'allemand.

Mlle L'HOURS, tout le temps où elle fut mon élève, a montré beaucoup de zèle et de sérieux.

Je me permets d'ajouter que, fille et sœur de prisonniers politiques déportés en Allemagne, Mlle L'HOURS a toujours eu une attitude patriotique exemplaire.

Sauzin

L. SAUZIN, professeur de langue et littérature allemande à la Faculté des lettres de Rennes

FACULTÉ
DES LETTRES

UNIVERSITÉ DE RENNES

Rennes, le 19 Juin 1945

Je certifie, à toutes fins utiles, que M^{lle} Renée L'HOURS a fait sous ma direction ses études supérieures d'allemand et qu'elle a obtenu à la Faculté des Lettres de Rennes ses trois certificats de Littérature allemande, de Philologie allemande et d'Etudes Pratiques d'allemand.

M^{lle} L'HOURS, tout le temps où elle fut mon élève, a montré beaucoup de zèle et de sérieux.

Je me permets d'ajouter que, fille et sœur de prisonniers politiques déportés en Allemagne, M^{lle} L'HOURS a toujours eu une attitude patriotique exemplaire.

Sauzin

L. SAUZIN, professeur de langue et littérature allemande
à la Faculté des Lettres de Rennes.

Renée, mariage avec Charles le 25 février 1954 ; leurs trois enfants

Trois enfants suivront cette belle union :

Henri (1954)

Danielle et Hélène (1959)

